

Paris le 10 février 2023

**Avis : Fonds Commun de Placement « La Française Sub Debt »**

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du FCP « La Française Sub Debt », ci-après le « Fonds » et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Nous vous informons que La Française Asset Management, société de gestion du Fonds a pris la décision de permettre au fonds d'investir dans des options sur CDS dans la limite de 15 % de l'actif net.

Cette modification apportée à la documentation réglementaire du Fonds n'a aucun impact sur la méthode de gestion, les fourchettes maximales d'exposition en vigueur ainsi que sur la stratégie d'investissement et les frais du Fonds qui demeurent inchangés.

La date d'entrée en vigueur de cette modification est le 15 février 2023.

Le prospectus et les DIC Priips du Fonds seront modifiés en conséquence. Les autres caractéristiques du Fonds demeurent inchangées.

Nous attirons votre attention sur la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document d'informations clés pour l'investisseur du Fonds « La Française Sub Debt » disponible sur le site [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com).